

I. Introduction

"Nous, peuples..." Bien que leur Charte commence par ces mots, les Nations Unies ne constituent pas un gouvernement mondial, ni l'Assemblée générale un Parlement mondial. Il s'agit d'une organisation d'Etats-nations souverains ou, selon les termes mêmes de la Charte, d'"un centre où s'harmonisent les efforts des nations", définition qui peut surprendre puisque, à l'instar de la démocratie parlementaire, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans ses principes, son climat et ses travaux, a toujours été le champ d'interaction d'une majorité et d'une minorité s'affrontant selon certaines règles. Au fil des ans, cet affrontement a pris diverses formes et a, tour à tour, mis en présence Etats communistes et autres, Etats colonialistes et Etats anti-colonialistes, pays en développement et pays industrialisés. Avec le temps, l'adhésion de nouveaux membres et l'apparition de nouvelles priorités ont eu tendance à apaiser les vieilles disputes, et les Nations Unies ont, petit à petit, opté pour des mesures et des méthodes qui ont contribué à libérer les peuples asservis, à préserver la paix dans des conflits régionaux et à promouvoir la coopération internationale dans des domaines d'intérêt universel.

Il ne serait peut-être pas sans intérêt de rappeler qu'en 1964, une controverse sur les quotes-parts des Etats membres avait envenimé la situation à un point tel que l'Assemblée générale était paralysée et ne pouvait plus mettre aucune résolution aux voix de peur de mener l'Organisation à sa perte; les seules propositions adoptées cette année-là l'ont été par consensus ou par acclamation. Le fait que de fortes majorités appuient maintenant des propositions qui ne nous conviennent guère ne signifie pas que nous devons abandonner la partie et rentrer chez nous. Si l'ONU cessait d'exister, les questions litigieuses ne seraient pas réglées pour autant. Au contraire, elles n'en seraient que plus difficiles et redoutables.

Aujourd'hui, les Nations Unies doivent relever le défi le plus sérieux de leur histoire. La majorité des 147 Etats membres revendiquent une plus grande participation à l'activité économique mondiale et aux décisions qui influencent cette activité. Les affrontements dont les Nations Unies furent autrefois le théâtre étaient, avant tout, politiques; ils avaient un caractère familial, tant par leurs circonstances que par les valeurs qu'ils mettaient en jeu; on les a résolus, le moment venu, en s'appuyant sur l'esprit et les principes généralement acceptés de la Charte. Mais le défi lancé par les Etats en voie de développement aux nations industrialisées ne saurait être relevé de la même manière. En effet, s'ils ne parviennent pas à tirer un meilleur parti des institutions internationales comme l'ONU, les pays en développement seront peut-être enclins à former leurs propres organisations. Quant aux pays riches, ils en viendront peut-être à rejeter la notion de l'"interdépendance" si on les somme trop brutalement de faire des concessions immédiates et importantes.